

DECRET N° 93-256 du 5 Novembre 1993

Chargeant Madame Kadiatou-Koubourath OSSENI, Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales de l'intérim de Monsieur Fassassi YACOUBOU, Ministre du Commerce et du Tourisme pour compter du 21 Octobre 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République.

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 21 Octobre 1993, Madame Kadiatou-Koubourath OSSENI, Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales est chargée de l'intérim du Ministre du Commerce et du Tourisme pendant l'absence de Monsieur Fassassi YACOUBOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 5 Novembre 1993

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et par délégation, le Ministre d'Etat,


Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 ME 4 SGG 4 MCT-MTEAS 4 AUTRES MINISTERES
19 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-